

# La lettre

# Gennes

# VAL de LOIRE

JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2022

INAUGURATION DES PONTS - 10 JUILLET 1932



## VIE MUNICIPALE

Maison Santé Val de Loire · p.04



## AU QUOTIDIEN

Journées Européennes du Patrimoine :  
Les Nouveautés · p.09



## HISTOIRE

Gennes-Val-de-Loire commémore les rafles  
de juillet 1942 · p.16

## NUMÉROS UTILES

### LES MAIRIES DÉLÉGUÉES

#### CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT

22, rue des Ducs d'Anjou  
Ouvert mardi et vendredi  
de 13h45 à 16h45  
Tél. 02 41 67 90 49

#### GRÉZILLÉ

1, rue de la Mairie  
Ouvert mardi de 13h30 à 17h  
Tél. 02 41 91 71 60

#### ST-MARTIN-DE-LA-PLACE

4, rue de la Mairie  
Ouvert mardi, jeudi de 9h à 12h30  
Tél. 02 41 38 43 06

#### ST-GEORGES-DES-SEPT-VOIES

10, La Sansonnière  
Ouvert mercredi de 8h30 à 12h30  
Tél. 02 41 57 94 28

#### LE THOUREIL

23, quai des Mariniers  
Ouvert vendredi de 9h15 à 12h30  
Tél. 02 41 57 93 91

### LES BIBLIOTHÈQUES

#### GENNES

Château de la Roche, route de Louerre  
Ouvert mardi, mercredi et samedi de 10h à 12h  
le vendredi de 16h30 à 18h30  
Tél. 02 41 51 09 88  
•bibliotheque@gennesvaldeloire.fr

#### LES ROSIERS-SUR-LOIRE

13 rue de la bascule  
Ouvert lundi de 10h à 12h30, mercredi de 11h à 12h30,  
vendredi de 17h à 18h30  
Tél. 02 41 40 73 47  
•culture@gennesvaldeloire.fr

#### ST-MARTIN-DE-LA-PLACE

14, rue de la Mairie  
Ouvert lundi de 16h00 à 18h.  
Tél. 02 41 38 48 91  
•bibliotheque49160@gmail.com

#### LE THOUREIL

23, quai des marinières  
Ouvert mercredi de 14h30 à 16h30 et samedi  
de 10h à 12h.

### N° D'URGENCE

Samu : 15  
Pompiers : 18  
Gendarmerie : 17  
N° d'urgence (depuis un portable) 112  
Médecin de garde : 116 117  
Pharmacie de garde : 32 37

**ATTENTION :  
HORAIRES D'ÉTÉ  
EN PAGE 9**



### MAIRIE DE GENNES-VAL-DE-LOIRE

19 rue Nationale, Les Rosiers-sur-Loire  
49350 GENNES-VAL-DE-LOIRE  
• Ouvert du lundi au vendredi  
de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h  
le samedi de 9h à 12h  
Tél. 02 41 51 80 04 - mairie@gennesvaldeloire.fr  
www.gennesvaldeloire.fr

### S'INFORMER À GENNES-VAL-DE-LOIRE

- Bulletin municipal : distribué tous les trimestres
- Site internet : [www.gennesvaldeloire.fr](http://www.gennesvaldeloire.fr)
- Application mobile : à télécharger sur l'App Store ou Google Play

### LES SERVICES MUNICIPAUX

#### URBANISME

Zone des Sabotiers, route de Doué - Gennes  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30  
Tél. 02 52 21 03 05 •urbanisme@gennesvaldeloire.fr

#### TECHNIQUE

Zone des Sabotiers, route de Doué - Gennes  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Tél. 02 41 38 08 13 •technique@gennesvaldeloire.fr

#### PÉRISCOLAIRE

19, rue Nationale - Les Rosiers-sur-Loire  
Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h30  
Permanences téléphoniques : lundi et jeudi  
de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h00  
et mardi, vendredi de 8h45 à 12h30  
Tél. 02 41 51 74 00 •service.enfance@gennesvaldeloire.fr

#### SOCIAL

19 rue Nationale - Les Rosiers-sur-Loire  
Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h  
et mercredi de 8h45 à 11h30  
Permanence téléphonique tous les jours de 8h45 à  
12h30 et 13h45 à 17h et mercredi de 8h45 à 11h30  
Tél. 02 41 51 99 79 •ccas@gennesvaldeloire.fr

#### GESTION DES SALLES COMMUNALES

Tél. 07 71 71 13 70 •salles@gennesvaldeloire.fr

### LES SERVICES POSTAUX

#### AGENCES POSTALES COMMUNALES

Les Rosiers-sur-Loire, 19 rue Nationale  
Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 8h45 à 12h et vendredi de 14h à 16h

Chênehutte-Trèves-Cunault, 22, rue des Ducs d'Anjou  
Ouvert mardi et vendredi  
de 13h45 à 16h45

#### LA POSTE

22 rue de la Poste - Gennes  
Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 16h30  
et samedi 10h15 à 12h30

## SOMMAIRE

<b>Vie municipale</b> .....	04
- Maison de Santé Val de Loire	
- Deux nouvelles installations square du Marais à Gennes	
- Six nouveaux logements aux Rosiers-sur-Loire	
- Les Conseils de Village	
- Travaux sur les ponts et carrefours des Rosiers-sur-Loire	
- L'entretien devant chez soi : rappel des règles	
- « Ecouter la Forêt » : 1 <sup>er</sup> festival sur la biodiversité	
- Anjou Cœur de Ville : retour sur les rencontres habitants	
- Retour sur le Marathon de la Loire, édition 2022	
<b>Au quotidien</b> .....	08
Informations pratiques	
Éducation - Enfance - Jeunesse	
Social	
Urbanisme	
<b>Histoire</b> .....	16
<b>Associations</b> .....	17
<b>Tribune</b> .....	18
<b>Sortir</b> .....	19

## L'ÉDITO



**L**a situation sanitaire permet à nouveau la tenue d'événements sportifs et culturels et nous nous en réjouissons.

La saison a bien commencé avec le Festival de la Forêt qui s'est déroulé sur le site de Joreau, ainsi qu'avec le Marathon de la Loire qui, après deux ans d'absence, a enregistré une forte participation. A ce propos, je remercie LEO pour son organisation et les nombreux bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette manifestation.

La saison estivale se poursuit selon les dates mentionnées sur l'agenda que vous trouverez en dernières pages, avec entre autres, le festival Court-Circuit, les commémorations de juillet 1942, les Estivales d'Acomartisan à l'Espace les Ponts, le feu d'artifice, la Tablee gourmande aux Rosiers, la GENN'iale, les concerts de musique classique.

Les Journées du Patrimoine seront de retour les 17 et 18 septembre et à cette occasion, des visites de la mairie des Rosiers-sur-Loire, siège de Gennes-Val-de-Loire seront organisées le samedi 17 septembre.

Je vous souhaite un bel été placé sous le signe des rencontres.

Nicole MOISY,  
Maire de Gennes-Val-de-Loire

## DATES À RETENIR

••••

### Conseil municipal

Lundi 11 juillet 2022  
Salle André Courtaud à Gennes

Lundi 05 septembre 2022  
Centre Culturel à Saint-Martin-de-la-Place

À 19h00

**Photos de couverture** : De gauche à droite : « Fête de l'Inauguration des Ponts (carte postale 1) » - « Inauguration » - « Fête de l'Inauguration des Ponts (carte postale 2) » - « Fête nocturne » / Documents : M. PIRON Cyrille.

## HORAIRES D'ÉTÉ DES MAIRIES DE GENNES-VAL-DE-LOIRE

••••

Retrouvez les horaires et jours d'ouverture de vos mairies déléguées, en page 9 de ce magazine.



# ● LA MAISON DE SANTÉ VAL DE LOIRE ●

### La Maison de Santé : une histoire...

En 2015, les professionnels de santé de Gennes-Val-de-Loire, soutenus par les élus, ont créé une association afin de lutter contre la désertification médicale qui se profilait sur le territoire. Après deux ans de travail et la création d'une association, ils ont présenté à l'ARS un projet de santé. Ce projet fut validé, donnant naissance à la Maison de Santé pluriprofessionnelle « Santé Val de Loire ».



La Maison de Santé à Gennes

Le concept de Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) a été défini par le Code de la Santé Publique en 2007, permettant ainsi un exercice collectif autour de projets d'éducation thérapeutique, de protocole et de parcours de soins avec des logiciens partagés entre soignants soumis au secret professionnel.

Les professionnels de santé impliqués souhaitent garder une proximité d'accès aux soins et ont choisi de développer une Maison de Santé multisites (un site aux Rosiers-sur-Loire, un site à Gennes). Cependant l'éclatement géographique des professionnels de Gennes et l'architecture des cabinets compliquaient l'exercice coordonné. Un travail de réflexion avec les élus a donc démarré afin de développer un bâtiment à Gennes qui permettrait une meilleure coordination entre professionnels de santé et une meilleure prise en charge des habitants du territoire, tout en conservant un accès aux soins aux Rosiers-sur-Loire.

Grâce à l'implication de tous, élus, soignants et population, la Maison de Santé (site de Gennes) a ouvert en novembre 2021 au 12 rue de la Poste et a permis à de nouveaux professionnels de s'installer à Gennes, enrichissant ainsi l'offre de soins pour tout le territoire de Gennes-Val-de-Loire.

Les professionnels de la Maison de Santé des deux sites disposent d'une salle de réunion et d'une salle d'éducation thérapeutique à Gennes qui permettront la mise en place d'ateliers et de séances d'éducation en santé. De plus, l'architecture du nouveau bâtiment a déjà permis la mise en place de campagnes de vaccination et de tests pour lutter contre la Covid-19.

### La Maison de Santé : un atout...

La Maison « Santé Val de Loire » se compose aujourd'hui :

#### **Site de Gennes :**

4 médecins, 5 infirmières, 2 kinésithérapeutes,  
2 ergothérapeutes, 1 sage-femme, 2 psychomotriciennes,  
1 psychologue, les pharmaciens de Gennes

#### **Site des Rosiers :**

3 infirmières, 2 opticiens

Cet exercice unique permet l'accueil d'étudiants qui peuvent être de futurs praticiens intéressés par le territoire. **L'association est en recherche de nouveaux professionnels pouvant intégrer le site de Gennes afin d'enrichir encore l'offre de soins, notamment de médecins, de kinésithérapeutes et d'orthophonistes.**

### La Maison de Santé : un avenir

La coordinatrice, Clémentine Rahon, nous explique que les actions se développent autour de 3 pôles :

**Un pôle coordination** : les professionnels impliqués dans la prise en charge d'un patient commun se réunissent afin d'échanger sur les problématiques, d'améliorer la prise en charge de celui-ci et d'écourter les délais de mise en œuvre des soins.

**Un pôle éducation thérapeutique et prise en charge individuelle**, afin d'apporter les ressources nécessaires au patient face à une maladie chronique ou invalidante. L'arrivée d'une Infirmière de pratique avancée (IPA) en fin d'année permettra la mise en place d'ateliers d'éducation thérapeutiques récurrents (ateliers cuisine, diabète, sport etc...) et un projet en lien avec les Re'Belles Roses verra la naissance de soins de support sur le territoire.

**Un pôle prévention et éducation en santé** qui permet aux professionnels de fournir les outils nécessaires à la population pour rester en bonne santé. Des dépistages et des parcours de soins permettront de réduire les délais de prise en charge de certaines pathologies.



Médecins	Pharmaciens	Sage-Femme	Kinésithérapeutes	Opticiens
 Dr. Adeline BODET-RICHER  Dr. Jacques MENARD  Dr. Charlotte MORICHON  Dr. Maïté ARINO	 Stéphanie ABELLARD  Dominique GIFFARD	 Marie-Anne CHABOT-GAILLARD	 Patrick COUNY  Daniel LASFARGUES	 Fabien THIRAULT  Bénélice GAGNEUX
Infirmières		Ergothérapeutes	Psychologue	Psychomotriciennes
GENNES ROSTERS	 Valérie AUGEREAU  Sarah CREPEL  Béatrice FILMON  Audrey PATRICE  Clémentine RAHON	 Annabelle GOYAUD  Flavie THEVENET	 Sandra BOIRON	 Dominique BOUDON  Pauline GRIMAUD
	 Catherine AVELINE  Marjolaine MOISE  Marina PETIT			

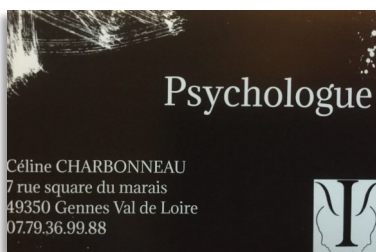
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter La Maison de Santé Val de Loire par mail : [santevaldeloire@gmail.com](mailto:santevaldeloire@gmail.com) ou par téléphone au 06.10.22.67.57 (Coordinatrice)



Cet article ne fait pas état de tous les professionnels de santé présents sur notre territoire, mais est à vocation informative quant au fonctionnement de la Maison de Santé Val de Loire ; projet auquel la commune a participé.

## Deux nouvelles installations square du Marais à Gennes

### Céline CHARBONNEAU - Psychologue



Après 20 ans d'exercice en structures auprès d'enfants, d'adolescents, de personnes en situation de handicap et de personnes âgées (pédopsychiatrie, EHPAD, Foyer Occupationnel,

Maison d'Accueil Spécialisée et Équipe Mobile de Soins Palliatifs) j'ai fait le choix de m'installer en libéral sur la commune de Gennes. J'ai ouvert mon cabinet le 1<sup>er</sup> février au 7 square du Marais à Gennes.

J'accueille sur rendez-vous enfants, adolescents ou adultes pour un accompagnement, un suivi ou un travail psychothérapique. Chacun peut consulter un/une psychologue pour toutes sortes de raisons ou de problèmes dans sa vie privée, scolaire, professionnelle, familiale...

Je souhaite aussi maintenir une clinique du domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer et pour qui cependant, un soutien psychologique serait important.

Bien évidemment, le travail de réseau et de maillage est pour moi important c'est pour cela que je souhaite m'inscrire dans les projets locaux et travailler avec tous les professionnels du territoire.

### Andréa GILBERT - Ostéopathe



Après un cursus de 5 années à l'IdHEO (l'Institut des Hautes Etudes Ostéopathiques) de Nantes, j'ai exercé mon activité dans différents cabinets, en tant que collaboratrice.

Formée à l'anatomie et à la physiologie du corps humain, mes expériences m'ont conduite à ouvrir mon cabinet libéral.

Soucieuse de la qualité des soins et de la prise en charge que j'accorde à mes patients, je souhaite continuer à me former, notamment dans le domaine de la périnatalité-obstétrique et du sport.

Je vous accueille au 7 Square du Marais à Gennes du lundi au samedi : Lundi : 14h – 20h30 - Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9h – 13h30 / 15h30 – 20h00 - Samedi : 10h – 15h

La prise de rendez-vous s'effectue au 07 69 92 42 02 ou via Doctolib.

Pour toutes questions éventuelles vous pouvez me contacter par téléphone au 07 69 92 42 02 ou par mail : [andrea.osteopathe@gmail.com](mailto:andrea.osteopathe@gmail.com)

## Six nouveaux logements aux Rosiers-sur-Loire



Remise des clefs par Nicole MOISY

Mercredi 13 avril, 6 logements entièrement rénovés par Maine-et-Loire Habitat ont été inaugurés rue Quarte aux Rosiers-sur-Loire, commune déléguée de Gennes-Val-de-Loire. La

remise des clefs aux nouveaux locataires a eu lieu en la présence de Nicole Moisy, maire de Gennes-Val-de-Loire, Catherine Evillard, maire déléguée des Rosiers-sur-Loire, ainsi que des responsables de Maine-et-Loire Habitat. Les nouveaux locataires ont pu investir leur nouveau logement flambant neuf !

## Les Conseils de village

Le Conseil Municipal de Gennes-Val-de-Loire a validé la composition des Conseils de Village pour chacune des communes déléguées lors de sa séance du 11 avril et les réunions s'organisent. Le compte-rendu du Conseil Municipal faisant état des membres est consultable sur le site internet de la commune :

[www.gennesvalde Loire.fr](http://www.gennesvalde Loire.fr)

## Cérémonie à la mémoire des Cadets de Saumur



Cérémonie à la mémoire des Cadets de Saumur - 17/06/2022 à St-Eusèbe

## Travaux sur les ponts et carrefours des Rosiers-sur-Loire

L'expérimentation lancée à l'été 2021 de voie partagée sur les ponts pour sécuriser la circulation des deux-roues sur la traversée de la Loire apporte satisfaction.

C'est pourquoi, dans les prochaines semaines, des travaux de pérennisation de la CVCB (Chaussée à Voie Centrale Banalisée) vont être conduits, les voies cyclables étant matérialisées en résine de couleur.

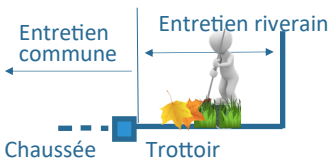
En ce qui concerne les intersections à feux tricolores des Rosiers-sur-Loire, là encore l'habitude de la priorité à droite est revenue dans le quotidien des automobilistes et l'on ne constate plus d'engorgements significatifs de la circulation. Une étude est en cours avec les services du Département pour définir les travaux d'amélioration de ces carrefours qui pourraient être conduits en 2023. Les modalités de circulation, dans l'objectif d'en améliorer la sécurité, seront donc bientôt stabilisées sur cet axe.



Illustration des feux tricolores

## L'entretien devant chez soi : rappel des règles

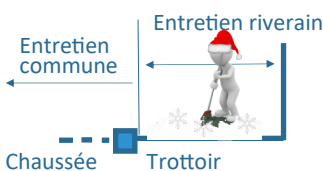
Les habitants ont un rôle à jouer dans l'embellissement et la propreté des voies publiques de la commune. Des règles d'entretien leur incombent et sont rappelées par arrêté municipal.



Balayer et désherber, sur les trottoirs ou banquettes, en veillant à ne pas obstruer les regards d'eau pluviale.



Elaguer les branches de vos arbres et haies qui dépassent sur la voie.

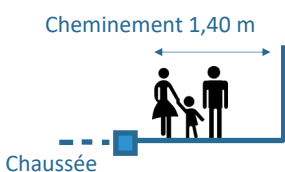


Balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs ou banquettes. En cas de verglas, jeter du sable, ou de la sciure de bois devant votre habitation.



Interdiction d'abandonner des objets encombrants ou des déchets sur la voie publique.

Les poubelles doivent être rentrées après le passage du camion de collecte.



Ne pas gêner le passage sur le trottoir, des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite.



Il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires pour désherber. Le désherbage sera réalisé par arrachage ou binage.



Il est interdit d'obstruer le regard d'eau pluviale.



Tout propriétaire d'un fossé doit le maintenir en bon état de fonctionnement afin de permettre l'écoulement des eaux.

## « Ecouter la Forêt » : 1<sup>er</sup> festival sur la biodiversité



« Arbres » Balade théâtralisée Cie Gaïa - Festival Ecouter la Forêt 2022

Initiée par les commissions Transition Ecologique et Culture, la première édition du festival « Ecouter la Forêt » s'est déroulée les 7 et 8 mai derniers, à l'étang de Joreau à Gennes, sous un soleil radieux.

Ce cadre naturel magnifique avec son rythme tranquille a permis aux quelques 500 participants de piocher à leur

guise dans les diverses propositions qui s'offraient à eux afin de partir à la découverte des merveilles de notre écosystème et de ses secrets. Autant de sujets qui ont pu être explorés par les visiteurs lors de cet évènement gratuit, populaire et familial qui a permis de sensibiliser à la nature et la biodiversité petits et grands, tout en douceur.

Merci à tous ceux qui ont joué le jeu avec enthousiasme : le PNR, la LPO, l'ONF, le collège Paul Eluard, le Bibliopôle, les associations (Familles Rurales, Les Arbres Déchaînés, le COR, le Jardin des Enfants Qui Sèment), mais également l'Agglomération de Saumur Val de Loire pour son soutien financier ainsi que les élus et le personnel de la commune de Gennes-Val-de-Loire sans oublier l'ensemble des bénévoles mobilisés et tous les habitants du Gennois et d'ailleurs venus soutenir cette initiative.

La prochaine édition, « Écouter la Loire » est en projet, et pourrait se dérouler sur un autre Espace Naturel Sensible de la commune, l'île Ollivier, en juin 2023.

## Anjou Cœur de Ville : retour sur les rencontres avec les habitants

Dans le cadre de l'étude pré opérationnelle pour la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs « Anjou Cœur de Ville », trois périmètres ont été retenus sur la commune de Gennes-Val-de-Loire : les cœurs de bourgs de Gennes, des Rosiers-sur-Loire et de Saint-Martin-de-la-Place.



Une première phase visant à établir un diagnostic de l'existant est en cours. A cette occasion, le bureau d'études « AUDDICE » (chargé de réaliser l'étude) a convié les habitants des trois bourgs à une balade urbaine, profitant d'une déambulation dans les rues et espaces publics pour recueillir leurs impressions, témoignages, perceptions et remarques.

Interrogés sur le bâti, les commerces, le paysage, la circulation, etc., les habitants ont évoqué des situations quotidiennes aidant à mieux comprendre les usages actuels (habitudes de déplacements, appropriation de l'espace public, cadre de vie, etc.), mais également des retours historiques sur les mutations du tissu urbain et des pratiques (disparition de commerces, nouvelles constructions, etc.).

L'ensemble de ces éléments est venu nourrir le diagnostic, tout en aidant le bureau d'étude à mieux comprendre les enjeux de ces trois bourgs.

Cette étude se poursuivra jusqu'à l'été 2023.

## Retour sur le Marathon de la Loire, édition 2022

C'est avec beaucoup de plaisir et une petite pointe d'émotion, que s'est achevée cette 4<sup>ème</sup> édition du Marathon de la Loire. Nous l'attendions depuis 2 ans et cette année encore, les coureurs, les spectateurs et les bénévoles étaient au rendez-vous. La météo fût exceptionnelle, les coureurs et spectateurs aussi !

5 800 participants, passionnés et amateurs de course à pied à la recherche de sensations, se sont élancés sur les 3 épreuves du Marathon de la Loire. Sur le Village du Marathon et le long des parcours, les spectateurs sont venus profiter d'une ambiance sportive et festive et ont ainsi pris pleinement part à ce week-end aux sensations fortes et aux souvenirs indélébiles.

La municipalité remercie chaleureusement les bénévoles pour leur investissement. Leur engagement a contribué à la réussite de ce rendez-vous, permettant de faire de cette édition 2022 un réel succès !

C'est avec plaisir et hâte que nous espérons vous voir renouveler l'expérience à nos côtés l'année prochaine, pour une édition 2023 que l'on espère tout aussi incroyable !

Le rendez-vous est déjà fixé au 14 mai 2023.



Au départ du Marathon de la Loire - édition 2022



## • INFOS PRATIQUES •

### Où se baigner cet été à Gennes-Val-de-Loire ?

Cet été la commune de Gennes-Val-de-Loire compte une piscine et un plan d'eau accessible à la baignade. Alors si vous avez besoin de vous rafraîchir, jetez-vous à l'eau !

#### LA PISCINE DES ROSIERS-SUR-LOIRE :

La piscine des Rosiers-sur-Loire est ouverte depuis le samedi 25 juin et vous propose des cours de natation et d'aquagym à réserver sur place.



Piscine des Rosiers-sur-Loire

- HORAIRES DU 04 JUILLET AU 28 AOÛT : Du mardi au dimanche de 14h30 à 19h30

#### LE PLAN D'EAU DE GRÉZILLÉ :

Le plan d'eau de Grézillé sera ouvert du samedi 02 juillet au dimanche 28 août, du mardi au dimanche, de 13h30 à 19h (baignade sous la surveillance d'un maître nageur)

#### LA PISCINE DE GENNES :

En raison de travaux, la piscine de Gennes sera fermée tout l'été.



En fonction de votre Quotient Familial, le CCAS de Gennes-Val-de-Loire peut vous aider.  
**Plus d'infos en page 12.**

### Rappel de l'interdiction de brûlage des déchets verts



Les déchets dits verts (non secs) sont des éléments issus de la tonte des pelouses, de la taille des haies et des arbustes, de l'élagage des arbres, de débroussaillage... et dont le taux d'humidité empêche une combustion satisfaisante pour la qualité de l'air.

**Le brûlage à l'air libre des déchets verts est donc INTERDIT, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre !**

### Le Thoureil : modification de la permanence de Mme la maire déléguée



Mairie du Thoureil

Mme Alexandra OUVRARD, maire déléguée du Thoureil, recevra désormais les Thourellais qui le souhaitent, sur rendez-vous le jeudi.

Pour prendre rendez-vous, merci de contacter la Mairie de Gennes-Val-de-Loire au 02.41.51.80.04 ou d'envoyer un mail à : [mairie@gennesvalde Loire.fr](mailto:mairie@gennesvalde Loire.fr)

### Expérimentation : coupure estivale de l'éclairage public

L'éclairage public est totalement coupé pour la période estivale, depuis le 7 juin et ce jusqu'au 31 août.

Par cette mesure, la commune de Gennes-Val-de-Loire s'engage durablement pour la préservation de son environnement et la qualité de vie de ses habitants.

Outre l'aspect économique, des résultats positifs à moyen et long terme sur le niveau de préservation des espèces sensibles sont attendus. En effet, la pollution lumineuse perturbe le comportement des espèces animales nocturnes, accélérant ainsi la disparition des plus fragiles d'entre elles.



### #StopAbandon



**À l'approche de l'été, on organise ses vacances, son budget, ses activités... Mais il faut aussi penser à son animal de compagnie. Il est impératif de penser notamment à une solution de garde de son animal de compagnie si vous décidez de partir en vacances sans lui.**

En France, l'abandon est un acte passible de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. Avec une période estivale souvent marquée par de nombreux abandons, il est donc nécessaire de le rappeler : être propriétaire d'un animal de compagnie, c'est en être responsable ! De plus avec les fortes chaleurs, les soins quotidiens doivent être adaptés. Laisser un animal seul et trop longtemps est dangereux.

**#StopAbandon**

## Journées Européennes du Patrimoine : les nouveautés



Hôtel de Ville des Rosiers

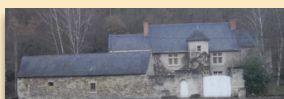
La 39<sup>ème</sup> édition des Journées Européennes du Patrimoine se tiendra du samedi 17 au dimanche 18 septembre 2022 et aura pour thème « Le Patrimoine durable ». Des lieux chargés d'histoire et de patrimoine seront exceptionnellement ouverts au public, pour le plaisir des petits et des grands.

La commune de Gennes-Val-de-Loire s'engage aux côtés des associations du territoire dans cette démarche de promotion et de valorisation du patrimoine local, avec pour objectif de montrer au plus grand nombre la richesse extraordinaire de notre territoire au travers de rendez-vous inédits, de visites insolites et d'ouvertures exceptionnelles.

### Les nouveautés 2022 :

#### Chênehutte-Trèves-Cunault :

- Site Gallo-Romain
- Le Manoir de la Marquerie
- Le tiers-lieu « L'Idiot »
- Le Cercle Saint-Joseph (Boule de Fort) à Chênehutte
- La Société la Renaissance (Boule de Fort) à Cunault



Manoir de la Marquerie

#### Les Rosiers-sur-Loire :

- L'Hôtel de ville

#### Saint-Martin-de-la-Place :

- Spectacle « Tigris » de la Cie « La Lionne à Plume »

Comme chaque année,  
de nombreux lieux chargés d'histoire  
seront ouverts au public

A compter du 15 août, retrouvez le programme complet sur le site internet de la commune :

[www.gennesvaldeloire.fr](http://www.gennesvaldeloire.fr)



La Prieurale de Notre Dame de Cunault vient d'être récompensée de DEUX étoiles dans l'édition 2022 du Guide Vert Michelin.

## Les horaires d'été des mairies de Gennes-Val-de-Loire

### AGENCE POSTALE DES ROSIERS-SUR-LOIRE

A compter du 27 juin, les horaires d'été sont :

- Lundi, mardi et jeudi : 8h45 à 12h
- Vendredi : 8h45 à 12h et 14h à 16h
- Fermeture les samedis de juillet et août

### MAIRIE DES ROSIERS-SUR-LOIRE

A compter du 4 juillet, les horaires d'été sont :

- Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30
- Les lundis, mercredis et vendredis après-midi de 13h45 à 17h.
- Fermée le samedi

### MAIRIES DÉLÉGUÉES

Pendant les congés des agents, les mairies déléguées seront fermées :

- Chênehutte-Trèves-Cunault et Le Thoureil :  
du 15 juillet au 5 août
- St-Georges et Grézillé :  
du 1<sup>er</sup> au 19 août
- Saint-Martin-de-la-Place :  
du 1<sup>er</sup> au 07 août et du 22 août au 9 septembre

### NOUVEAUX HORAIRES À SAINT-MARTIN-DE-LA-PLACE

Depuis le 27 juin, les nouveaux horaires permanents sont :

- Ouverture le mardi et jeudi de 9h à 12h30.

## • EDUCATION—ENFANCE—JEUNESSE •

### Le Relais Petite Enfance, c'est quoi ?

*Le Relais Petite Enfance est un lieu d'accueil et d'orientation dédié aux parents, aux assistant(e)s maternel(le)s et aux gardes à domicile (accueil des enfants de 0 à 6 ans).*

#### **Vous êtes parent ou futur parent, pourquoi vous adresser au RPE ?**

Rechercher et choisir un mode d'accueil pour son jeune enfant est une étape importante et il n'est pas toujours simple de s'y retrouver.

Afin de simplifier vos démarches, le guichet unique du Relais Petite Enfance vous **INFORME** sur tous les modes de garde du territoire qu'ils soient individuels ou collectifs. Il vous **ORIENTE** parmi les aides financières et autres dispositifs à destination des parents, vous **AIDE** à construire votre projet de garde et vous **ACCOMPAGNE** dans le choix d'un mode d'accueil conciliant projet familial et projet professionnel.

Le guichet unique vous permet de bénéficier, **GRATUITEMENT ET EN UN MÊME LIEU**, de toutes les informations dont vous avez besoin : modes d'accueil existants, coût, modalités d'inscription, pré-inscription à la crèche « Les P'tites Canailles », etc.

#### **Vous êtes assistant(e) maternel(le) ou garde à domicile, que peut faire le RPE pour vous ?**

Le RPE vous propose des « Matinées d'éveils » ouvertes en priorité aux professionnel(le)s de l'accueil individuel, mais également une **ÉCOUTE**, des **ÉCHANGES** et un **SOUTIEN** dans la pratique professionnelle quotidienne, que ce soit pendant les temps d'animation, lors d'entretiens individuels ou de rencontres collectives.

Après du RPE vous pourrez également vous informer sur votre statut professionnel, sur vos droits et devoirs, sur la formation continue, etc.

Si vous êtes jeunes parents et que vous souhaitez pouvoir échanger sur votre expérience avec d'autres parents, des matinées vous sont spécifiquement ouvertes dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité.

#### **Pour contacter le Relais Petite Enfance :**

Email : [relais-petite-enfance@gennesvaldeloire.fr](mailto:relais-petite-enfance@gennesvaldeloire.fr)  
Tél. 06.77.29.93.59  
(lundi 10h-12h30 / mardi 14h-19h / jeudi 13h30-18h)

#### **DERNIÈRE MINUTE**

Il reste quelques places disponibles pour la rentrée 2022-2023, à la crèche « Les P'tites Canailles »

### Cet été à l'Accueil de Loisirs

Chaque été, l'équipe d'animation se retrouve les manches afin de concocter un programme d'animations diverses et variées pour vos petites têtes blondes. Moments conviviaux, vie en collectivité, découverte de nouvelles activités, sorties, jeux et temps libres sont autant d'activités proposées par l'Accueil de Loisirs « La Ribambelle ».

Ouvert tout au long de l'été pour accueillir les enfants de 3 à 11 ans révolus !  
(accueil à la journée avec repas)

Retrouvez toutes les modalités d'inscription sur le site [www.gennesvaldeloire.fr](http://www.gennesvaldeloire.fr)

**Au programme de cet été, des semaines thématiques, avec par exemple :**

En juillet :

- Un jour sa couleur
- Futur et nouvelles technologies
- A la manière de...

En août :

- Voyage au cœur de la nature
- Voyage dans le temps
- Voyage dans l'espace
- Voyage extraordinaire





## Des ateliers « Itaqué », pour les enfants du CP au CM2

Dans le cadre du Projet Educatif Territorial (PEDT), des ateliers vont être mis en place, sous la dénomination « Itaqué ».

Ces ateliers ont pour objectifs de permettre aux enfants de développer leur savoir, leurs compétences, leur esprit critique et leur capacité de compréhension du monde.

Sous forme de stages ou d'ateliers organisés pendant les petites vacances scolaires (automne, hiver et printemps) dans chacune des communes déléguées, les enfants pourront participer à des activités diverses et variées. Ouverts aux enfants du CP au CM2 qui résident sur le territoire communal, ces ateliers Itaqué seront gratuits afin de favoriser l'accès pour tous !



La programmation sera dévoilée à la rentrée !

## Retour sur les ateliers ados des vacances de printemps



Atelier programmation

Studieuses, sportives ou gourmandes, les vacances de printemps de nos adolescents ont été riches en découvertes !

Tandis que certains se divertissaient en faisant du VTT, du futsal ou de l'escrime, d'autres se sont léché les doigts lors de l'atelier chocolat.

Pour les autres, les vacances ont été plus cérébrales : création d'un véritable film d'animation, programmation d'un robot OZOBOT ou encore apprentissage des techniques policières pour relever les indices et les empreintes.



Atelier programmation



Atelier technique policière

Rendez-vous bientôt pour de nouvelles activités !

## Lancement du Conseil Municipal des Enfants

### C'est quoi un Conseil Municipal des Enfants ?

Le CME, c'est une assemblée d'enfants élus par leurs semblables, leur permettant de faire entendre leur voix. Il a pour objectif d'initier les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté, de favoriser leur participation à la vie de la communauté dans l'intérêt général et de les faire s'exprimer dans le respect constant des autres.

### Ça fait quoi un Conseil Municipal des Enfants ?

Un CME conduit des actions (sur le territoire) après qu'elles ont été proposées par chacun des membres, étudiées collectivement et préparées. Les projets étant définis et conduits par les enfants, avec l'aide des acteurs locaux lorsque nécessaire, il n'est pas possible d'en donner le programme car les actions du CME dépendent des choix et envies des jeunes élus !

### Comment devient-on un élu du Conseil Municipal des Enfants ?

Pour se présenter comme candidat au CME, il faut être élève de CE2, CM1 ou CM2 dans une des écoles du territoire (ou en instruction dans la famille). Des élections avec dépôt de candidature et campagne électorale vont être organisées dans chaque école à la rentrée et une urne sera également disponible à la Mairie de Gennes-Val-de-Loire. Les enfants-candidats élus siégeront pendant 2 ans au CME.

Rendez-vous en septembre pour plus d'informations !

## Technocarte : le nouveau logiciel pour les familles

A la rentrée de septembre, le logiciel Technocarte viendra remplacer le logiciel Aïga qui était jusqu'à présent utilisé pour les inscriptions (ALSH, périscolaire, cantine, etc.) sur le portail Familles.

Plus simple et plus facile d'utilisation, les familles auront toujours accès à un kiosque sur lequel elles pourront trouver, en plus des fonctionnalités actuelles (réservation, annulation, etc.) des informations et des retours en images sur les activités, les animations ou encore les projets menés par et avec les enfants !

Un guide d'utilisation sera accessible d'ici la rentrée, afin de vous permettre de prendre en main ce nouvel outil.

## • SOCIAL •

### Soutien à la pratique d'une activité sportive et culturelle

Le CCAS de la commune de Gennes-Val-de-Loire soutient la pratique sportive et culturelle, en prenant en charge une partie du coût de l'inscription à l'une des activités proposées par les associations partenaires.

#### Comment bénéficier de l'aide ?

##### CONDITION 1

Avoir un Quotient Familial inférieur ou égal à 500 €  
ET  
Habiter la commune de Gennes-Val-de-Loire

##### CONDITION 2

Avoir un enfant âgé de moins de 18 ans et souhaitant pratiquer une activité sportive ou culturelle proposée par une association partenaire.

##### CONDITION 3

Faire une demande auprès du CCAS de Gennes-Val-de-Loire. Si les conditions sont remplies, un chèque d'une valeur de 30 € à destination de l'association partenaire vous sera remis.



**CCAS de Gennes-Val-de-Loire**  
Tél : 02.41.51.82.81  
E-mail : ccas@gennesvaldeloire.fr



#### Les associations partenaires :

- |                                 |                          |
|---------------------------------|--------------------------|
| Antenne de l'école de musique   | Club Gym Dance Rosiérais |
| Basket Club Rosiérais           | Club de Judo             |
| Grézillé Loisirs                | Karaté Club de Gennes    |
| Familles Rurales                | Tennis Club de Gennes    |
| Entente Sportive Gennes/Rosiers | Tennis Club Rosiérais    |

**Le CCAS de la commune soutient la fréquentation de la piscine pour les familles aux plus faibles revenus (Quotient Familial inférieur ou égal à 500€) en délivrant une gratuité de 10 entrées pour tous les enfants de moins de 18 ans composant le foyer.**

Retrouvez les horaires des lieux de baignade en page 08 de ce magazine



### Inscription sur le registre des personnes vulnérables

En cas de canicule, grand froid, lors d'une catastrophe naturelle ou d'une crise sanitaire comme nous avons pu le vivre avec la Covid-19, la commune doit pouvoir identifier les personnes vulnérables par la mise en place d'un registre nominatif communal, afin de leur apporter une attention particulière.

L'inscription sur le registre des personnes vulnérables est une démarche individuelle et volontaire de la personne. Un tiers (parent, voisin, médecin traitant, aide à domicile, etc.) peut également demander l'inscription, mais dans ce cas, celle-ci doit impérativement se faire par écrit auprès du CCAS de Gennes-Val-de-Loire.

La solidarité entre parents, voisins et amis est l'un des moyens les plus efficaces pour détecter et signaler les personnes vulnérables.

#### Pour plus d'informations :

[www.gennesvaldeloire.fr](http://www.gennesvaldeloire.fr)

Ou contactez le CCAS

Tél : 02.41.51.99.79

Email : ccas@gennesvaldeloire.fr

## La Résidence Autonomie « Les Fontaines »



La table est dressée pour la Fête des Mères.

Depuis l'allègement des mesures sanitaires, les sorties et animations reprennent petit à petit au sein de la Résidence Autonomie « Les Fontaines ».

Ainsi, nos résidents, après avoir célébré la fête des mères, ont pu pour certains, profiter d'une sortie en minibus pour assister au Cabaret « Le Rêve Bleu ».

Accompagné par un bénévole et des membres du personnel, le petit groupe s'est rendu en Sarthe pour assister à ce spectacle haut en couleurs !



Les résidents avec les danseuses du Cabaret « Le Rêve Bleu ».

## Raymond CHAPILLON : un nouveau centenaire à Gennevilliers-Val-de-Loire

C'est entouré de sa famille que Raymond CHAPILLON a célébré ses 100 ans, le mardi 26 avril dernier.

Né en 1922 à la Lande-Chasles, Raymond CHAPILLON a épousé Rolande BOTTEREAU le 07 février 1948. Père de deux enfants et maraîcher pendant plus de 30 ans, Raymond CHAPILLON est aujourd'hui grand-père et même arrière-grand-père !

Félicité par Nicole MOISY, maire de Gennevilliers-Val-de-Loire, Catherine EVILLARD, maire déléguée des Rosiers-sur-Loire, Dominique CRAMET, élue au CCAS et deux membres de l'ADMR, Raymond CHAPILLON s'est vu offrir par la municipalité, des fleurs accompagnées d'un recueil et des friandises apportées par l'ADMR.

Souhaitons-lui un très bon centenaire !



Raymond CHAPILLON bien entouré pour son centenaire

## « Le goûter des aînés »

La Municipalité a pris la décision de changer la formule du repas des aînés telle que nous la connaissons, pour les remplacer par des goûters avec spectacle qui devraient avoir lieu avant l'automne (fin septembre/début octobre).

Par commodité, les communes déléguées seront regroupées comme suit :

- ⇒ Grézillé, le Thoureil et Saint-Georges-des-Sept-Voies : dans la salle Bonvalet à Grézillé
- ⇒ Gennes et Chênehutte-Trèves-Cunault : dans la salle de Trèves
- ⇒ Les Rosiers-sur-Loire et Saint-Martin-de-la-Place : dans la salle R. Sauleau aux Rosiers-sur-Loire

Les participants seront informés en temps voulu du déroulement de l'événement.

## Les Jardins Communaux : une parcelle disponible

Une parcelle cultivable, faisant partie des jardins communaux de Gennes-Val-de-Loire et se situant sur la commune déléguée des Rosiers-sur-Loire est disponible à la location.



Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact avec le CCAS de la commune de Gennes-Val-de-Loire :

[ccas@gennesvaldeloire.fr](mailto:ccas@gennesvaldeloire.fr)



## • URBANISME •

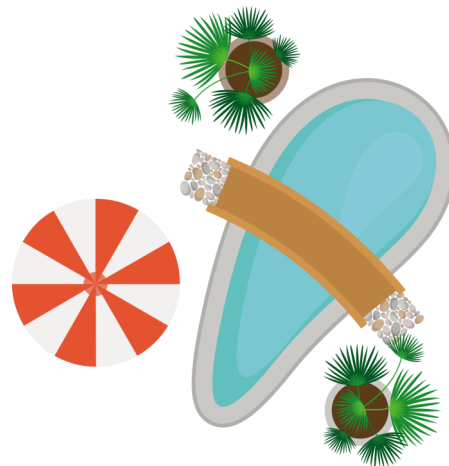
### J'ai un projet de piscine à Gennes-Val-de-Loire : quelles démarches dois-je faire ?

Ça y est, vous avez un devis chez un pisciniste ! Vous vous apprêtez à le signer, quand vous vous rappelez qu'il faut probablement déposer une demande d'autorisation d'urbanisme en Mairie. Toutefois, vous vous sentez perdu.

Pas d'inquiétude : aujourd'hui, le service urbanisme de la Mairie de Gennes-Val-de-Loire vous propose de voir pas à pas comment procéder pour monter votre dossier d'urbanisme.

**Les démarches administratives** : Faut-il déposer une déclaration préalable ou un permis de construire ? Pour connaître la réponse, il faut d'abord voir la superficie de votre piscine, ainsi que la taille de la couverture (si elle en possède une).

- Votre piscine n'est soumise à aucune formalité : si le bassin de votre piscine fait moins de 10 m<sup>2</sup> et que la hauteur de la couverture est inférieure à 1,80m. Cela ne vous dispense toutefois pas de respecter la réglementation d'urbanisme applicable.
- Votre piscine est soumise à déclaration préalable : si le bassin de votre piscine fait entre 10 m<sup>2</sup> et 100 m<sup>2</sup>.
- Votre piscine est soumise à permis de construire : si votre couverture fait plus d'1,80m de haut, quelle que soit la superficie du bassin ; ou si le bassin a une superficie supérieure à 100 m<sup>2</sup>, quelle que soit la taille de la couverture.



**Attention** : si vous êtes dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable, d'un site classé ou aux abords d'un monument historique «périmètre ABF», votre piscine est obligatoirement soumise à déclaration préalable, même en-dessous du seuil de 10 m<sup>2</sup>.

Par ailleurs, en urbanisme, une construction ne se caractérise pas forcément par des fondations. Cela signifie que même une piscine hors sol peut être soumise à autorisation d'urbanisme. Dans ce cas, votre piscine peut également être implantée de façon temporaire. Vous n'avez pas de formalité à déposer pour une piscine si elle est enlevée au bout de 3 mois. Si vous êtes dans un périmètre ABF, il faut déposer une demande d'autorisation si vous prévoyez de la laisser plus de 15 jours.

**Les pièces à fournir** : Vous avez choisi le bon formulaire (téléchargeable sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)), vous vous rendez sur le bordereau de dépôt des pièces à joindre à votre dossier, et vous ne savez pas lesquelles vous concernent :

- Dans le cas d'un permis de construire : c'est facile, les huit premières pièces sont obligatoires !
- Dans le cas d'une déclaration préalable :
  - ⇒ Le plan de situation est la pièce obligatoire pour tous les dossiers.
  - ⇒ Le plan de masse et le plan en coupe sont nécessaires, car ils permettront de connaître l'implantation de votre projet sur votre terrain, et d'observer la profondeur du bassin et éventuellement la hauteur de votre couverture à l'aide du plan de coupe.
  - ⇒ Si votre projet est dans un périmètre ABF ou s'il est visible depuis l'espace public (soit la quasi-totalité des dossiers), il faudra également fournir un document graphique, c'est-à-dire un photomontage de votre piscine sur son futur lieu d'implantation, ainsi que deux photographies de votre terrain, dans l'environnement proche (constructions avoisinantes, terrains voisins) ainsi que dans le paysage lointain (la rue, le paysage environnant). Vous pouvez bien sûr fournir toute pièce que vous jugerez utile à la bonne instruction de votre dossier (fiche technique, notice explicative, etc.).
  - ⇒ Si vous êtes dans un périmètre ABF, que vous soyez dans le cadre d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable, il faudra fournir en plus la notice complémentaire indiquant les matériaux utilisés et les modalités d'exécution de vos travaux.

**Remplir sa demande** : Généralement, les constructeurs de piscine proposent de déposer le dossier d'urbanisme en votre nom. Toutefois, dans le cas où vous souhaitez réaliser votre piscine vous-même, ou si votre constructeur ne propose pas le dépôt de permis, vous pouvez faire appel à un dessinateur, un maître d'œuvre ou même un architecte si vous n'êtes pas en mesure de produire les pièces vous-même. Il faudra en effet être attentif à fournir des plans cotés avec une échelle, afin que l'instructeur puisse vérifier la conformité de votre projet aux règles d'urbanisme. Les photographies doivent être fournies en couleur et être de bonne qualité.

N'oubliez pas de remplir toutes les pages du formulaire et en particulier la déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions, car une piscine est une construction soumise à la taxe d'aménagement et à la redevance d'archéologie préventive, sauf s'il s'agit d'une piscine hors-sol.

**Déposer son dossier** : Une fois les pièces produites et le formulaire rempli, il ne vous reste plus qu'à déposer votre dossier directement au service Urbanisme à la ZA des Sabotiers de Gennes, où l'instruction débutera. C'est-à-dire la consultation des services compétents et la vérification du respect des règles d'urbanisme.

Les services consultés seront :

- L'Agglomération Saumur Val de Loire qui gère le réseau d'eau potable et d'assainissement.
- La Direction Régionale des Affaires Culturelles si vous êtes dans un périmètre archéologique
- L'Architecte des Bâtiments de France si vous êtes dans un périmètre ABF.



Construction d'une piscine

Une fois tous les avis recueillis, si des pièces sont manquantes, ou si l'instructeur perçoit un problème réglementaire qui peut être corrigé par une modification non substantielle de votre projet, vous pourrez recevoir en cours d'instruction un courrier de la part de nos services. S'ils sont favorables et que votre dossier est complet et conforme à la réglementation d'urbanisme, vous recevrez l'accord pour la construction de votre piscine. Notre priorité est de voir vos projets aboutir, dans le respect de la réglementation opposable.

Les délais d'instruction sont longs parce que la transmission de votre dossier et la réception des avis des autres services prennent du temps, et que le territoire de Gennes-Val-de-Loire est complexe au niveau de la réglementation d'urbanisme. PLU, Plan de Prévention des Risques d'inondation, règlements de sites patrimoniaux remarquables et règlements de lotissements peuvent s'appliquer sur un seul et même terrain et votre projet devra respecter l'ensemble de ces règlements. Il convient donc d'anticiper votre demande.



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation sur le guichet-unique :  
<https://gennes.geosphere.fr/guichet-unique>

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter le Service Urbanisme de la mairie par téléphone au 02 52 21 03 05 (tous les jours de 9h à 12h30), ou bien par mail à l'adresse : [urbanisme@gennesvaldeloire.fr](mailto:urbanisme@gennesvaldeloire.fr).



# • HISTOIRE •

## Gennes-Val-de-Loire commémore les rafles de juillet 1942

En cette année 2022, à l'occasion des 80 ans de la tragédie des rafles perpétrées en 1942, la commune de Gennes-Val-de-Loire, accompagnée d'historiens locaux et d'habitants particulièrement investis, entend rendre un hommage solennel à l'ensemble des victimes du nazisme de la commune du 08 au 17 juillet 2022.

### Programme des actions menées dans le cadre de ce temps fort consacré à la mémoire des disparus :

#### Vendredi 08 juillet

##### Les Rosiers sur Loire,

**18h-19h30** : Lectures accompagnées au piano par Arnaud Lévêque (Dans la cour de l'école Anja Schaul).

**19h30** : Verre de l'amitié, à la Conserverie (Pique-nique partagé pour les habitants qui le souhaitent)

**20h30-22h** : Concert par Katja Krüger (Reprise de chansons interdites des années 1940 en allemand et en français).

**Exposition à la Conserverie.**

#### Vendredi 15 juillet

##### Chênehutte,

**10h30** : Dépôt d'une gerbe à Sainte Radegonde (Sur invitation unique-ment, lieu privé)

**11h30** : Dépôt d'une gerbe dans les jardins de la mairie de Chênehutte, suivi d'un verre de l'amitié.

**Exposition dans la mairie du 11 au 18 juillet.**

#### Dimanche 17 juillet

##### Les Rosiers sur Loire

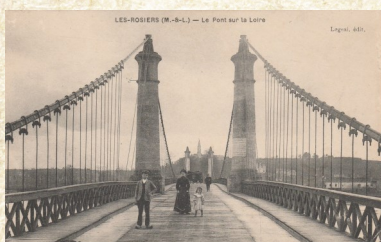
**11h** : Dépôt d'une gerbe et dévoilement d'une plaque commémorative suivis d'un verre de l'amitié dans les jardins de la mairie des Rosiers-sur-Loire.

**Exposition dans le hall de la mairie**

Ces événements sont labellisés « Actions Mémoire 2022 », gratuits et ouverts à tous (à l'exception du site de Sainte Radegonde).



## Anniversaire de l'inauguration des Ponts Gennes-Les Rosiers



Les anciens ponts (Carte postale) - C. PIRON



Travaux sur les ponts (Carte postale) - C. PIRON

Il y a 90 ans, furent inaugurés les « nouveaux » ponts de Gennes/Les Rosiers.

En effet, les anciens ponts, datant de 1842, avaient un besoin urgent de rénovation. En 1927, pendant 4 ans, un énorme chantier de transformation voit le jour. Le tablier, alors en bois, est remplacé par un tablier en béton recouvert de bitume; les piliers sont transformés et bridés par le haut à l'aide d'armatures métalliques pour éviter tout écartement; les câbles sont changés.

Terminés au printemps 1931, leur inauguration n'a lieu que le 10 juillet 1932. Une somptueuse fête avec décorations, courses de bateaux, diner et feux d'artifice se déroule en présence de nombreux notables de la région, dont les deux maires, Monsieur Bazin pour les Rosiers et Monsieur Diot pour Gennes.

En juin 1940, la guerre arrivant aux portes de Gennes, les deux ponts seront détruits par les Cadets de Saumur pour retarder l'avancée allemande.



Inauguration des ponts (10/07/1932) - C. PIRON

#### ERRATUM

Dans notre édition précédente, les crédits photos de l'article « 1942 - 2022 : À la mémoire des disparus » n'ont pas été mentionnés. Nous présentons toutes nos excuses à Mme Tamara Kochkricht, propriétaire desdites photos.

Le service communication.



## L'Hélice Terrestre recherche des bénévoles !

L'association ARTRODYTESPACE recherche des bénévoles pour l'accueil des visiteurs à l'Hélice Terrestre, le village troglodytique abritant l'œuvre de Jacques WARMINSKI.

Accueillant près de 3000 visiteurs chaque année, l'association entretient et préserve le lieu, accueille les visiteurs et organise des animations culturelles durant l'été.

L'association souhaite renforcer sa capacité d'accueil avec l'aide de bénévoles.

Alors quels que soient votre âge ou vos disponibilités, si vous avez envie de vous mettre au vert, de vous imprégner du lieu ou de mieux connaître l'Hélice Terrestre,

**contactez-nous !**

[contact@heliceterrestre.com](mailto:contact@heliceterrestre.com)

## « Partir en Livre » sur Gennes-Val-de-Loire

« Partir en Livre » qu'est-ce que c'est ?

Créée en 2015, « Partir en Livre » est l'une des 15 manifestations nationales du Ministère de la Culture. Organisée par le Centre National du Livre (CNL) sous l'impulsion du Ministère de la Culture, « Partir en Livre » est la première manifestation qui promeut le plaisir de la lecture auprès des jeunes, sur tout le territoire.

Cette année, « Partir en Livre » vous invite à l'aventure sous le signe de l'amitié et du plaisir de lire ensemble, pour faire de la lecture un moment de joie et de partage.

**Les bibliothèques de Gennes-Val-de-Loire participent à cette manifestation**, et devant chacune d'elle un dépôt d'ouvrages sera organisé avec l'installation en plein air de chiliennes et de chaises pour écouter ou flâner dans les espaces publics. Des chuchoteurs et des lectures seront organisés pendant les mois d'été pour découvrir ou se laisser bercer par les voix.

Retrouvez prochainement le programme des animations sur le site internet de la commune :

[www.gennesvaldeloire.fr](http://www.gennesvaldeloire.fr)

**La commune de Gennes-Val-de-Loire vient d'acquérir un podium mobile, de 4m de large sur 6m de long et mesurant 2,10m de haut (+0.75 m plateforme).**

Disponible en prêt pour **les associations de la commune**, les modalités sont à voir auprès des **Services Techniques** :

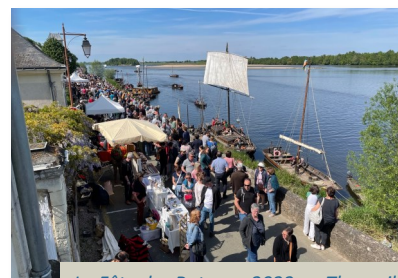
Tél : 02.41.38.08.13

Email : [technique@gennesvaldeloire.fr](mailto:technique@gennesvaldeloire.fr)

(du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h30 à 17h)

## La Fête des Bateaux du Thoureil : un franc succès !

Après deux ans d'attente, le public est venu en masse à la Fête des Bateaux du Thoureil !



La Fête des Bateaux 2022 au Thoureil

Ce sont entre 10 000 et 14 000 personnes qui se sont promenées sur les quais du Thoureil à l'occasion de la Fête des Bateaux, pour admirer une cinquantaine d'embarcations ligériennes traditionnelles venues de Meung-sur-Loire (Loiret), de la Touraine voisine jusqu'à Montjean-sur-Loire en passant par Chalonnes, La Possonnière, Bouchemaine et bien sûr le Saumurois.

Véritable succès, les organisateurs ont du faire face à une déferlante de visiteurs qui a mis à mal les stocks de gobelets et de saucisses, qui fort heureusement, ont pu être renouvelés dans la nuit du samedi au dimanche !

Fort de cette réussite, l'association Jeanne Camille, organisatrice de l'événement, vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition de « La Fête des Bateaux » !

## Retour sur le Forum des Associations 2022



Forum des associations 2022

Le samedi 21 mai se tenait le Forum des Associations de la commune. Ce sont 36 associations provenant des sept communes déléguées qui ont pu présenter leurs

missions, ainsi que leurs projets tant sportifs que culturels ou caritatifs, aux visiteurs venus pour l'occasion. Des démonstrations de judo, de karaté ainsi que des jeux de cirque ont animé le forum tout au long de la journée.

Les associations sont très importantes pour la vie locale, elles participent à la vitalité de la commune en y jouant un rôle social indispensable. Créatrices de liens sociaux durables et intergénérationnels, les associations sont des éléments moteur de notre territoire tant au niveau sportif que culturel.

**Soutenons-les !**

## Visite sénatoriale

Stéphane PIEDNOIR, Sénateur de Maine-et-Loire était en visite à Gennes-Val-de-Loire le 15 avril dernier.

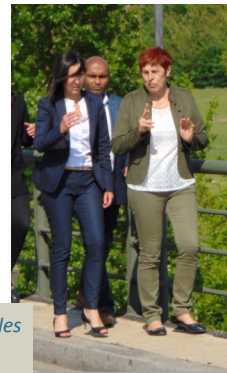


S. PIEDNOIR entouré d'élus de Gennes-Val-de-Loire

## Visite de la Présidente du Département

Le 26 avril dernier, Florence DABIN Présidente du Département, était en visite à Gennes-Val-de-Loire.

Accompagnée des élus de la commune, Florence DABIN s'est prêtée à l'exercice de la traversée des ponts des Rosiers-sur-Loire et de Gennes.



Florence DABIN et Nicole MOISY traversant les ponts des Rosiers-sur-Loire et de Gennes.

## TRIBUNE

*Selon l'article L.2121-27-1 du Code général des Collectivités territoriales : "Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal."*

### EXPRESSION DE LA LISTE « Notre diversité notre identité »

Nous souhaitons interpeller Madame le Maire après cette sortie de la Covid-19 où la vie reprend son cours normal. Nous constatons combien les difficultés sont grandes :

- Pour les entreprises qui ont du mal à se faire entendre, que comptez-vous faire pour les accompagner ?
- Pour les associations qui ont des préoccupations matérielles et aussi de bénévoles, que faites-vous pour elles ?
- Pour la jeunesse auprès de qui vous vous êtes engagée à les faire participer à la vie de la commune, qu'en est-il ?

Il est urgent d'apporter des solutions à ces situations et nous demandons des réponses.

Habitantes, habitants de Gennes-Val-de-Loire, nous restons à votre écoute et joignable à l'adresse suivante : [majoritesortante@gmail.com](mailto:majoritesortante@gmail.com)

Nous souhaitons à chacun de vous un bel été et de bonnes vacances !

**JUILLET**

**03 - LA FÊTE DU VÉLO EN ANJOU**

Sur les bords de la Loire,  
Département de Maine-et-Loire  
[www.maine-et-loire.fr/fete-du-velo](http://www.maine-et-loire.fr/fete-du-velo)

**05 - CINÉMA**

Maison des Loisirs A. Courtaud,  
à Gennes (séances à 15h et 20h30)  
Association Familles Rurales  
[cdf.stmartindelaplace@gmail.com](mailto:cdf.stmartindelaplace@gmail.com)

**DU 06 AU 17 - EXPOSITIONS  
D'AQUARELLES (NAEL & DANY  
ROSSARD)**

Eglise St-Eusèbe, à Gennes  
Comité Touristique et Patrimoine

**08 - JOURNÉE COMMÉMORATIVE DE  
JUILLET 1942**

Commune de Gennes-Val-de-Loire  
[mairie@gennesvalde Loire.fr](mailto:mairie@gennesvalde Loire.fr)



**08 - TABLÉE SAINT-MARTINIENNE**

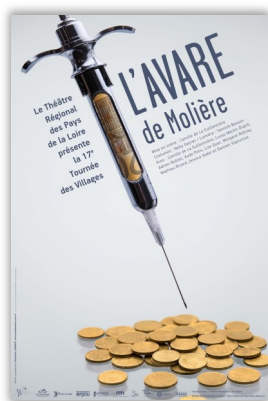
Port Saint-Martin, à St-Martin  
Comité des Fêtes de St-Martin  
[cdf.stmartindelaplace@gmail.com](mailto:cdf.stmartindelaplace@gmail.com)

**09 - REPAS BROCHETTES ET  
SOIRÉE DANSANTE**

Salle de la Sansonnière, à St-Georges  
Association Les Arts Réunis  
Tél : 06.44.74.15.44

**10 - « L'AVARE »**

À 20h30 Place du Mail, aux Rosiers  
Agglomération de Saumur  
<https://trpl.fr/actualites/calendrier/>  
Infos : 06.75.10.30.41  
SANS RÉSERVATION



**13 - FEU D'ARTIFICE**

Sur les Ponts, aux Rosiers  
Comité des Fêtes des Rosiers-sur-Loire

**13 - LES MERCREDIS MUSICAUX DE  
SAINT-PIERRE-EN-VAUX**

Eglise de St-Pierre-en-Vaux,  
à St-Georges  
Les Musicales de St-Georges  
[musicales.sg7v@orange.fr](mailto:musicales.sg7v@orange.fr)

**13 - CONCOURS DE PÉTANQUE**

Terrain de pétanque, aux Rosiers  
Association Rosiers Pétanque  
Email: [buduf@free.fr](mailto:buduf@free.fr)  
Tél: 06.36.70.24.92

**14 - RÉGATE DU THOUREIL**

Sur la Loire, au Thoureil  
Club V.E.N.T  
[glotin.family@orange.fr](mailto:glotin.family@orange.fr)

**14 - VIDE GRENIER**

Terrain de pétanque, à Gennes  
Association Gennes Pétanque  
Tél : 06.70.72.30.61

**17 - BROCANTE AUX ROSIERS  
ET AU THOUREIL**

9h - Place du Mail, aux Rosiers  
Association ENCAR  
9h - Mail de l'Eglise, au Thoureil  
Association Au Fil de l'Art

**17 - LES HEURES MUSICALES DE  
CUNAUT**

Prieurale de Cunault, à Chênehutte-  
Trèves-Cunault  
Les Amis de Notre-Dame de Cunault

**17 - JOURNÉE COMMÉMORATIVE DE  
JUILLET 1942**

Commune de Gennes-Val-de-Loire  
[mairie@gennesvalde Loire.fr](mailto:mairie@gennesvalde Loire.fr)



**17 - COIN CAFÉ DU DIMANCHE**

Château de la Roche, à Gennes  
Secours Catholique & la commune  
Té: : 06.76.97.48.69

**20 - LES MERCREDIS MUSICAUX DE  
SAINT-PIERRE-EN-VAUX**

Eglise de St-Pierre-en-Vaux,  
à St-Georges  
Les Musicales de St-Georges  
[musicales.sg7v@orange.fr](mailto:musicales.sg7v@orange.fr)

**DU 20 AU 31 - EXPOSITION MICHEL  
VERCLYTE & THÉRÈSE BIRET**

Eglise de St-Eusèbe,  
à Gennes  
Comité Touristique et Patrimoine

**DU 22 JUILLET AU 07 AOÛT -  
ATELIERS OUVERTS**

La Conserverie, aux Rosiers  
Association Courantsd'Loire  
[courantsdloire@orange.fr](mailto:courantsdloire@orange.fr)

**22 ET 23 - « LE THÉÂTRE À VIVRE »**

Hélice Terrestre de l'Orbière,  
à St-Georges  
Association Artrodytespace  
[contact@heliceterrestre.com](mailto:contact@heliceterrestre.com)

**23 ET 24 - TROPHÉE DU SILURE 2022**

Cale de Gennes  
Les Fervents de la Gaule  
[emilienpeche49@gmail.com](mailto:emilienpeche49@gmail.com)

**24 - LES HEURES MUSICALES DE  
CUNAUT**

Eglise de Trèves,  
à Chênehutte-Trèves-Cunault  
Les Amis de Notre-Dame de Cunault

**27 - DON DU SANG**

Maison des Loisirs A. Courtaud,  
à Gennes  
Les Bénévoles du Don du Sang



**27 - LES MERCREDIS MUSICAUX DE  
SAINT-PIERRE-EN-VAUX**

À 20h à l'Eglise de St-Pierre-en-Vaux,  
à St-Georges  
Les Musicales de St-Georges  
[musicales.sg7v@orange.fr](mailto:musicales.sg7v@orange.fr)

**29 - LA TABLÉE GOURMANDE**

Place du Mail, aux Rosiers  
Association Courantsd'Loire  
[courantsdloire@orange.fr](mailto:courantsdloire@orange.fr)

**30 ET 31 - COURT-CIRCUIT**



Plan d'eau, à Grézillé  
Le samedi à partir de 18h : Acrobatie  
équestre, cabaret et spectacle  
Le dimanche à partir de 16h :  
Spectacles enfants, acrobatie aérienne  
et chansons  
[www.sumur-tourisme.com](http://www.sumur-tourisme.com)  
Tél : 02.41.40.20.60

**30 ET 31 - LA FÊTE DE ST-MARTIN**

Port Saint-Martin, à St-Martin  
Comité des Fêtes de St-Martin  
[cdf.stmartindelaplace@gmail.com](mailto:cdf.stmartindelaplace@gmail.com)

**31 - LES HEURES MUSICALES DE  
CUNAUT**

Prieurale de Cunault,  
à Chênehutte-Trèves-Cunault  
Les Amis de Notre-Dame de Cunault



## AOÛT

### DU 22 JUILLET AU 07 AOÛT ATELIERS OUVERTS

La Conserverie, aux Rosiers  
Association Courantsd'Loire  
courantsdloire@orange.fr

### DU 1<sup>ER</sup> AU 31 - EXPOSITION CLIP ART

Eglise de St-Eusèbe,  
à Gennes  
Comité Touristique et Patrimoine

### 03 - LES MERCREDIS MUSICAUX DE SAINT-PIERRE-EN-VAUX

À 18h et 20h Eglise St-Pierre-en-Vaux,  
à St-Georges  
Les Musicales de St-Georges  
musicales.sg7v@orange.fr

### 06 - « FAITES PÊTER LA BROCHE »

À partir de 19h, Salle de la Sansonnière  
à St-Georges (SUR RÉSERVATION)  
Association Communale des Loisirs  
de St-Georges  
06.50.49.22.21 ou 06.60.37.85.46  
associationdesloisirs-sgd7v@laposte.net

### 10 - LES MERCREDIS MUSICAUX DE SAINT-PIERRE-EN-VAUX

À 20h Eglise St-Pierre-en-Vaux,  
à St-Georges  
Les Musicales de St-Georges  
musicales.sg7v@orange.fr

### 11 - « L'AVARE »

À 20h30 Place de l'Eglise,  
au Thoureil  
Commune  
culture@gennesvalde Loire.fr  
Infos : 06.75.10.30.41  
RÉSERVATION

### 13 - « LA MUSIQUE À VIVRE »

Hélice Terrestre de l'Orbière,  
à St-Georges  
De 14h à 17h : ateliers découverte du  
jeu de Rumba Congolaise  
À 20h30 : Concert de musique  
Africaine du groupe « La Sève »  
Association Artrodytespace  
contact@heliceterrestre.com

### 15 - RÉGATE DU THOUREIL

Sur la Loire, au Thoureil  
Club V.E.N.T  
glotin.family@orange.fr

### 21 - BROCANTE AUX ROSIERS ET AU THOUREIL

9h - Place du Mail, aux Rosiers  
Association ENCAR  
9h - Mail de l'Eglise, au Thoureil  
Association Au Fil de l'Art

### 24 - CONCOURS DE PÉTANQUE

Terrain de pétanque, aux Rosiers  
Association Rosiers Pétanque  
buduf@free.fr / 06.36.70.24.92

Sous réserve de modifications par les organisateurs et dans le respect des règles  
sanitaires en vigueur.

### 24 - LA NUIT DE LA CHAUVE-SOURIS

Île Ollivier, aux Rosiers  
Loire Odysée  
accueil@loire-odysee.fr

### 28 - « LA GENN'IALE »

Cale de Gennes  
Gennes Aventures  
contact@gennes-aventures.fr  
06.33.37.26.70

## SEPTEMBRE

### 02 - « ROBIN DES BOIS »

À 19h30 à l'Amphithéâtre, à Gennes  
Le Nouveau Théâtre Populaire &  
la commune  
RÉSERVATION : 02.53.20.32.99



### 03 - ANIMATION NATURE

Etang de Joreau, à Gennes  
Nature Anjouée  
natureanjouee@gmail.com

### 04 - VENTE DE LIVRES

Les bords de la Loire, au Thoureil  
Association Au Fil de Lire  
aufildelire@laposte.net

### 10 - NETTOYAGE DU VILLAGE DU THOUREIL

Rdv à 14h30 à la Maison du Vieux  
Puits,  
Le Thoureil Loisirs  
lethoureil.loisirs@gmail.com

### 11 - VIDE GRENIER

Terrain de pétanque, aux Rosiers  
Association Rosiers Pétanque  
buduf@free.fr  
06.36.70.24.92

### 14 - CONCOURS DE PÉTANQUE

Terrain de pétanque, aux Rosiers  
Association Rosiers Pétanque  
buduf@free.fr / 06.36.70.24.92



### 17 ET 18 - JOURNÉES EUROPÉENNES

DU PATRIMOINE - 2022  
Des lieux à découvrir ou redécouvrir dans  
chaque commune de Gennes-Val-de-Loire

### 17 ET 18 - « LE PATRIMOINE À VIVRE »

19h à l'Hélice Terrestre de l'Orbière,  
à St-Georges  
Association Artrodytespace  
contact@heliceterrestre.com

### 18 - BROCANTE AUX ROSIERS ET AU THOUREIL

9h - Place du Mail, aux Rosiers  
Association ENCAR  
9h - Mail de l'Eglise, au Thoureil  
Association Au Fil de l'Art

### 23 ET 24 - COURT-CIRCUIT



Collectif Court-Circuit

Place du Village, à Cunault  
Le vendredi à partir de 19h :  
Pièces de Théâtre et chansons  
Le samedi à partir de 18h30 : Lecture  
musicale, spectacle et soirée de clôture  
www.sauzur-tourisme.com  
02.41.40.20.60

### DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 04 SEPTEMBRE « LES ESTIVALES D'ACOMARTISAN »

Espace les Ponts, aux Rosiers  
Ouvert de 10h30 à 13h  
et de 14h30 à 18h30

Cette boutique éphémère de métiers  
d'art, vous présente les créations de  
20 artisans, pour la plupart angevins.  
De la sculpture artistique à la création  
fantaisie, cette expo-vente met en  
valeur de nombreuses matières :  
textile, vannerie, bois, métal, verre,  
papier, etc. Vous y découvrirez bijoux,  
art de la table, décoration, jeux,  
peinture, vêtements, accessoires de  
mode...



Suivez l'actualité sur le site internet :

www.gennesvalde Loire.fr  
et dans la rubrique *Sortir* de l'application  
mobile de Gennes-Val-de-Loire.

\*L'application mobile Gennes-Val-de-Loire est  
téléchargeable gratuitement sur Google Play  
ou App Store (dans la barre de recherche,  
saisissez Gennes-Val-de-Loire).